



## PRÉVENTION DES ALLERGIES A.S.B.L.

### **Rapport d'activités 2010**

L'année 2010 a vu la poursuite des activités traditionnelles de l'association et de la campagne d'information sur les allergies alimentaires, thème retenu pour les 20 ans de l'association en 2009.

#### **Campagne d'information**

##### Information des professionnels de la restauration

**Pour la deuxième année consécutive, la Prévention des allergies a organisé dans une école hôtelière, un colloque sur les allergies alimentaires** et un repas gastronomique ne comportant aucun des 14 allergènes principaux, dont la présence doit toujours être signalée sur l'étiquette des produits alimentaires, selon la réglementation européenne.

**C'était au CERIA- Institut Emile Gryzon- à Bruxelles** cette fois, avec le chef Yves Mattagne du Sea Grill, restaurant bruxellois étoilé, avec la collaboration du Ciriha (Centre d'information et de recherche sur les intolérances et l'hygiène alimentaires) et **en présence du Ministre de la Région bruxelloise en charge de l'Enseignement, du Tourisme et du Budget, M Christos Doulkeridis**, qui a introduit lui-même le sujet.

Succès confirmé pour cette formule qui permet de toucher le secteur de la restauration, des étudiants, des professeurs, des diététiciens, des cuisiniers, etc.

La fin de l'année a également vu la publications, suite à notre demande auprès de la ministre de la Santé Laurette Onkelinckx, d'un **document pour informer les professionnels de la restauration réalisé à l'initiative du SFP Santé Publique** qui en a confié la réalisation à l'association de consommateurs "Test Achats". Titre de la brochure : 'Les allergies alimentaires. Bien informer les clients '.

#### **Publications**

Nos publications ont deux publics cibles :

- d'une part, les allergiques et leur entourage
- d'autre part, les professionnels de la santé ou de l'éducation

Le périodique Oasis Allergies est diffusé en Belgique, au Grand-Duché de Luxembourg et en France. Il est aussi souvent demandé par des professionnels des pays du Maghreb.

**Pour son 20ème anniversaire, la formule a été complètement renouvelée.**

**Le "Petit Pratique" a été consacré cette fois aux vacances et aux difficultés rencontrées par les allergiques qui souhaitent voyager.**

**La brochure "Bon pour toi, pas bon pour moi"**, publiée en Belgique en 2009 et distribuée dans toutes les écoles maternelles de la Communauté française, a été rééditée en France par l'AFPRAL (Association française pour la prévention des allergies).

**Succès confirmé en Belgique où la brochure est demandée** par des écoles, des crèches, des parents et grand-parents...

## Information

**Le site Internet** a attiré 10 961 visiteurs. On constate une augmentation des visites à partir de la France, des Etats Unis et de la Russie.

Certaines personnes allergiques ont d'ailleurs pris l'habitude d'aller se renseigner sur les sites associatifs avant de voyager.

La popularité du site tient aussi au référencement sur d'autres sites, en particulier le Cicbaa, les différentes mutuelles, les sites officiels tels que Air Allergy ou Mangerbouger et, bien sûr, nos partenaires FARES et AFPRAL.

**Une page Facebook** a également été créé et les photos des activités mises en ligne sur Picasa.

## Bibliothèque sur l'asthme et les allergies :

Depuis 1999, le FARES (Fonds des affections respiratoires), B.P.C.O et la Prévention des allergies ont mis en commun leur documentation dans la bibliothèque sur l'asthme, les allergies et le tabac.

**La Bibliothèque participe au Réseau bruxellois de documentation en Santé.**

## Réunions, conférences

L'association est régulièrement invitée à donner des conférences, (par exemple dans des écoles suite à l'envoi de "Bon pour toi"), à participer à des réunions ( journée du cercle de pneumo-allergologie de langue française, soirée annuelle de la FEVIA), à s'associer à des initiatives (lancement de la ligue des droits de personnes handicapées), aider à réaliser ou réactualiser des documents d'information (par exemple par la mutuelle socialiste, le magazine des Glems, l'association des pharmaciens)

Des réunions ont eu lieu avec le FARES et la firme MSD pour mettre sur pied une action d'information sur l'asthme de l'enfant en milieu scolaire qui paraîtra dans le courant de l'année 2011.

**Au niveau international**, la présidente de l'association a été invitée à intervenir **au symposium européen organisé à Bruxelles par la Speaker Academy** avec le soutien d'UCB Institut de l'allergies sur le thème " **Qu'est-ce que les patients attendent de vous?**" (sous-entendu "médecins")

La FPA était présente aux **Journées francophones de l'allergie à Paris.**

**La FPA a également rejoint en 2010 l'Alliance internationale des allergies alimentaires ( Food Allergy Alliance)**

## Actions et campagnes à thèmes

### Nouvelle directive européenne sur l'étiquetage

Avec les autres associations européennes regroupées dans l'EFA (Fédération européenne des associations d'allergiques, d'asthmatiques et d'insuffisants respiratoires), la FPA est intervenue pour que les discussions en cours pour le renouvellement de la directive sur l'étiquetage, aboutissent à **rendre plus lisibles les étiquettes des aliments préemballés et imposent l'information et la traçabilité pour ceux qui sont vendus en vrac.**

**Un groupe de travail franco-belge sur l'étiquetage a été constitué.** Il recense notamment les témoignages de problèmes ou erreurs rencontrés par les consommateurs allergiques.

### Asthme et allergies respiratoires

Le **fonds d'aide aux enfants asthmatiques** continue à fournir des housses anti-acariens aux familles défavorisées. Grâce à la collaboration avec le FARES et le CRIPI, 92 familles ont été aidées depuis 2001.

**En Région bruxelloise, tant les visites à domicile que les appels reçus à la permanence traduisent une précarisation de certaines familles** ayant de petits revenus ou étant au chômage, qui vivent dans des logements inadaptés, ce qui peut aggraver ou même provoquer de graves problèmes respiratoires chez les enfants.

### **L'hypersensibilité chimique multiple**

Un Groupe de malades souffrant d'hypersensibilité chimique est actif dans la FPA.

En 2010, différents contacts ont pu avoir lieu notamment avec le

- Cabinet de Madame Onkelinx et le SPF Santé Publique concernant le problème de la prise en charge des maladies environnementales

**Un rapport sur les hypersensibilités chimiques multiples a par ailleurs été publié par le Conseil Supérieur de la Santé.**

### **Partenariat, Demandes d'avis, participation à des publications**

#### **Les divers partenariats ont été poursuivis**

\* FPA et le FARES : à la participation au projet de MSD

\* avec l'Astma en allergiekoepel : concertation sur les actions

\* avec l'AFPRAL : publications, campagnes d'information, participation aux différentes réunions : organisation du travail, mise en commun de nos projets

\* avec l'EFA au niveau européen

D'autres partenariats occasionnels ont été conclus avec des mutuelles et autres

### **Demandes d'information**

Les demandes d'information par mail sont toujours plus nombreuses. Contrairement aux appels téléphoniques, elles ne donnent pas toujours lieu à l'envoi de documents écrits, de nombreuses personnes ne communiquant pas leur adresse postale.

**Total : 671 contacts soit environ 13 par semaine  
dont 314 pour la Région bruxelloise**

**Les appels concernent surtout les enfants de moins de 5 ans. A ce niveau notre rôle est capital pour encourager un diagnostic précoce et efficace et fournir des informations pratiques pour aider les familles.**

**Les acariens et la pollution intérieure font toujours l'objet de nombreuses questions** : beaucoup de demandes concernent l'aide possible du Cripi en Région bruxelloise.

### **Conclusion**

La Prévention des allergies a un rôle d'information, de conseil et d'orientation vis à vis de divers publics-cible :

- d'écoute et d'information pour les personnes concernées

- de sensibilisation du grand public et des professionnels de la santé et du social.

- de lobby par rapport aux pouvoirs publics. Ce rôle a pris de l'importance au fur et à mesure du développement de l'association : **étant en contact constant avec les problèmes rencontrés par les familles, nous pouvons les répercuter et défendre des mesures susceptibles d'assurer une meilleure qualité de vie et sécurité, tout en alertant les responsables sur les nouveaux problèmes qui surgissent.**

Pour atteindre ses objectifs elle :

- publie la revue « Oasis Allergies où des dossiers spécifiques y figurent
- répond aux demandes d'information via la permanence téléphonique, le site internet, le centre de documentation
- organise des conférences et répond aux demandes des différentes organisations à ce sujet
- anime des groupes et des journées portes ouvertes sur le thème de la santé
- rencontre de nombreux partenaires et/ ou décideurs
- travaille en partenariat avec d'autres associations et organismes concernés par la santé, le bien-être et la sécurité des allergiques tant en Belgique qu'à l'étranger (Europe, pays du Maghreb)
- s'efforce d'obtenir une meilleure prise en charge des allergies et une réglementation qui garantisse leur sécurité tant au niveau des allergies alimentaires que de la pollution intérieure.

### **Evaluation**

Au niveau du **travail d'information** mené par l'association : la FPA est reconnue comme un interlocuteur important représentant les problèmes et les besoins des personnes allergiques.

En témoignent les demandes de conférences, notamment dans les écoles hôtelières, les relectures de documents pour la presse et les mutuelles, et aussi la participation aux réflexions des allergologues et aux réunions de consensus de l'INAMI .

Au niveau des **revendications pour une meilleure prise en charge des allergies et de l'asthme** :

Des progrès ont été accomplis avec l'ouverture à Bruxelles d'un 3<sup>e</sup> centre d'immuno-allergologie, d'une école de l'atopie, de la création d'une formation en immuno-allergologie clinique pour les médecins, la publication et la diffusion par le ministère de la Santé d'une brochure pour les professionnels de la restauration.

Le maintien du remboursement d'un médicament novateur contre l'asthme sévère peut aussi être salué comme une conséquence de notre mobilisation en faveur des patients.

En revanche, nous n'avons toujours pas pu obtenir le remboursement de l'Epipen, médicament indispensable pour sauver la vie des personnes qui font une réaction anaphylactique ni la prise en charge d'une consultation diététique après tout diagnostic d'allergie alimentaire.

Notre action en faveur d'un projet d'accueil individualisé qui faciliterait l'accueil des enfants allergiques dans les écoles et les lieux de loisir, continue. Nous espérons le voir aboutir en 2011.

Nous sommes particulièrement satisfaits des résultats déjà obtenus en matière d'information du personnel du commerce et de la restauration concernant les allergies alimentaires.

**Petit à petit, les idées progressent et chacun réalise que la sécurité des allergiques alimentaires est devenu un enjeu aussi important que l'hygiène, et mérite le même engagement tant de la part des pouvoirs publics que des professionnels concernés.**